

ENSEIGNEMENTS DE LA REUNION DE CLÔTURE

Jeudi 15 décembre 2011 à Narbonne

A l'occasion de la réunion de clôture du débat, la CPDP a demandé aux participants de faire porter leurs interventions d'une part sur les enseignements qu'ils tirent du débat public, d'autre part sur leurs attentes quant aux suites du débat, particulièrement en matière de concertation. Néanmoins, un grand nombre d'interventions au cours de la réunion ont consisté en un rappel de positions ou de questions déjà exprimées au cours du débat public, sur lesquelles le présent document ne reviendra donc pas en détail.

PRÉSENTATION DES ENSEIGNEMENTS PAR LA CPDP : JUGÉ FIDÈLES AU DÉBAT PAR LA PLUPART DES INTERVENANTS MALGRÉ DES DEMANDES D'APPROFONDISSEMENT DE CERTAINS THÈMES

Les représentants du monde agricole ont jugé l'exposé de la CPDP fidèle à leurs propres enseignements du débat public et ont insisté sur le caractère raisonné de l'irrigation nécessaire à leur activité. Si la diversification a souvent été abordée, la viticulture reste appelée à représenter une part très majoritaire de l'agriculture régionale. BRL a par ailleurs déclaré prendre note des attentes qui lui ont été exprimées en matière de conseil et d'accompagnement des maîtres d'ouvrages des réseaux secondaires et des bénéficiaires du projet.

Les collectivités territoriales, dont de nombreux intervenants annoncés se sont fait remplacer au dernier moment, ont partagé ces enseignements du débat public et rappelé leur soutien au projet, sous certaines conditions pour certains. Quelques intervenants ont interprété les avis exprimés comme un soutien au projet de la part des acteurs "en responsabilité" (élus, représentants consulaires, etc.) tandis que l'opposition ne représenterait selon eux qu'une minorité de la population. Cette approche a fait l'objet de vives contestations. Philippe Marzolf a rappelé que l'objectif du débat public n'est pas de comptabiliser les positions comme dans un sondage mais de relever les arguments avancés, en vertu du principe d'équivalence qui régit le débat public.

Rappelant l'importance des minorités par lesquelles émergent souvent l'expression de certaines problématiques cruciales, des représentants associatifs considèrent que le débat a permis de développer peu à peu les interrogations sur le projet. Partageant certains objectifs de la politique régionale de l'eau (priorité aux économies d'eau, préservation des ressources souterraines et leur affectation à l'eau potable), ils se sont montrés bien plus sceptiques quant à la pertinence du projet Aqua Domitia. Certains regrettent de ne pas avoir disposé d'un temps suffisant pour étudier le dossier du maître d'ouvrage, ce qui les aurait conduits à solliciter de la CNDP la commande d'une expertise complémentaire sur la question des économies d'eau. Un certain manque d'information relative aux coûts de fonctionnement a également été évoqué.

De la salle, plusieurs participants sont revenus sur certains points sur lesquels il convient, selon eux, d'insister, notamment le changement climatique, le coût de l'eau et la rentabilité du projet, la qualité de l'eau du Rhône, la gouvernance du projet et plus globalement de l'eau...

Quant à BRL, le concessionnaire du réseau hydraulique régional retient du débat trois enseignements principaux. En premier lieu, les participants ont fait état de fortes attentes concernant le prix de l'eau, qui doit être homogène, adapté aux usages et incitatif à l'économie. Le maître d'ouvrage est également revenu sur le besoin d'accompagnement et de conseil exprimé par les acteurs locaux pour la maîtrise d'ouvrage des réseaux secondaires. Enfin, BRL a pris note des interrogations relatives à la qualité de l'eau, retenant le besoin d'une information plus complète et transparente dans ce domaine.

GOUVERNANCE DE L'EAU : LE SERVICE PUBLIC RÉGIONAL EN QUESTION

Plusieurs interventions ont eu trait à la gouvernance régionale de l'eau. Rappelant sa décision de mettre en place un service public régional de l'eau, la Région a indiqué que le changement de statut de BRL (désormais une société d'économie mixte) participait de cette politique. De plus, à l'occasion de cette réunion, la Région a annoncé son intention de négocier le rachat des parts de la SAUR dans le capital de BRL, de sorte que le concessionnaire du réseau hydraulique régional acquiert un caractère intégralement public.

Plusieurs participants ont appelé à une gouvernance de l'eau partagée entre ses multiples acteurs. Des instances telles qu'un Parlement régional de l'eau ont été évoquées, de même que des assises régionales de l'eau. Pour certains, cette gouvernance partagée devrait s'étendre à la réflexion sur l'aménagement du territoire, afin de réexaminer les objectifs qui sous-tendent le projet Aqua Domitia : selon un participant, les objectifs politiques qui sous-tendent le projet doivent également être mis en débat. Un intervenant estime que les citoyens ont besoin d'acquérir une culture de l'eau et évoque une autre politique de l'eau basée sur la sobriété, la solidarité, la reconnaissance de l'eau comme bien commun et la prise en compte des spécificités méditerranéennes. La tenue du forum mondial de l'eau en mars à Marseille a été rappelée.

Un intervenant, membre d'une communauté d'agglomération, a rappelé que les SAGE étaient l'échelon de base de la gouvernance de l'eau : sur l'Orb notamment, les arbitrages relatifs à l'allocation de la ressource ne doivent pas selon lui être menés hors de ce cadre.

Sur ce sujet, la CPDP a rappelé les exigences fixées par la loi Grenelle II en matière de concertation post-débat public et a évoqué le recours à un garant nommé par la Commission nationale du débat public. Elle a annoncé qu'elle proposerait au président du Conseil régional, absent de cette réunion, de lui présenter les conclusions du débat, avant la publication de son compte rendu.

CONTESTATIONS DES ÉTUDES FONDANT LE PROJET AQUA DOMITIA. DEMANDES D'ÉTUDES PARTAGÉES AVEC DES EXPERTS EXTÉRIEURS

Plusieurs participants ont jugé insuffisantes les études préalables à l'élaboration du projet Aqua Domitia, qu'il s'agisse de l'étude des besoins et des ressources, d'un bilan hydrologique global ou encore d'un bilan rétrospectif de l'adduction d'eau du Rhône sur les territoires déjà desservis par BRL. Certains ont également regretté que le débat public n'ait pas davantage approfondi la présentation de scénarios alternatifs au projet Aqua Domitia.

Pour certains, une partie des doutes et interrogations exprimés est due au fait que le cahier des charges des études a été fixé uniquement par le maître d'ouvrage, dans la seule perspective d'élaborer son projet. Certains doutes pourraient être levés par une transparence accrue de la part du maître d'ouvrage. Pour de meilleures garanties d'impartialité des études, celles-ci pourraient faire l'objet d'un examen partagé avec des experts extérieurs (en particulier la communauté scientifique de l'eau de Montpellier).

BRL a convenu de l'importance de poursuivre l'effort de connaissance des ressources locales, se disant en revanche plus nuancé quant à l'intérêt d'une expertise pluraliste.

DES INTERROGATIONS SUR LE COÛT DU PROJET ET SA RENTABILITÉ

Plusieurs participants se sont interrogés sur la pertinence de l'investissement dans le projet Aqua Domitia, eu égard à des bénéfices socio-économiques qu'ils jugent limités. Le coût de l'eau brute pour l'usager (agriculteur notamment) pourrait, s'il est trop élevé, dissuader celui-ci de s'équiper - d'autant que l'attribution des aides européennes reste incertaine à ce jour. Pour d'autres, Aqua Domitia ne permettrait d'irriguer qu'une faible proportion des surfaces agricoles de la région, soit un nombre de bénéficiaires limité pour un investissement important.

Sur le premier point, BRL indique que les coûts de fonctionnement d'Aqua Domitia seront intégrés dans le compte d'exploitation de l'ensemble du réseau. Le concessionnaire annonce son intention de proposer aux agriculteurs un prix de l'eau brute homogène sur l'ensemble du territoire desservi, en réponse à une attente exprimée au cours du débat.

Sur la question du nombre de bénéficiaires, les agriculteurs indiquent qu'Aqua Domitia ne représente pour eux qu'une réponse partielle, qui demande le recours à d'autres solutions pour amener l'eau dans les territoires non desservis (retenues collinaires, mais aussi forages dans certains cas). De la salle, certains élus locaux issus de terroirs non desservis par le projet ont en effet rappelé leurs fortes attentes à ce sujet, l'agriculture et plus particulièrement la vigne étant localement un support d'emplois, mais aussi un atout paysager et une protection contre les incendies.

En matière de rentabilité, le statut de BRL a suscité des débats. Si pour certains participants la rentabilité du projet Aqua Domitia paraît douteuse, d'autres craintes portent à l'inverse sur d'éventuelles délégations à des opérateurs privés, qui favoriseraient une recherche de rentabilité incompatible avec la notion d'eau comme bien commun.

DES POSITIONS TOUJOURS DIVERGENTES SUR LA QUALITÉ DE L'EAU DU RHÔNE

Récurrente au cours du débat, la question de la qualité de l'eau du Rhône a été de nouveau évoquée.

La Région et BRL ont annoncé un effort accru de transparence, se disant déçus de n'avoir pu convaincre leurs contradicteurs. De même, ceux-ci jugent que leurs appels au principe de précaution, justifié par les nombreuses incertitudes quant aux substances présentes dans l'eau et à leurs effets sanitaires, n'ont pas été entendus.

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE. UN ENJEU CRUCIAL MAIS DIVERSEMENT CONSIDÉRÉ

Plusieurs intervenants ont insisté sur le changement climatique, certains considérant que cet enjeu n'apparaissait pas suffisamment dans les enseignements présentés par la CPDP... Pour les uns (associatifs notamment), Aqua Domitia n'est pas une réponse adaptée au changement climatique dans la mesure où cette solution « de facilité » n'inciterait pas à des changements de pratiques qui seraient pourtant impératifs (en matière d'agriculture et d'aménagement du territoire). Certains ont souligné que ces bouleversements ne se traduiraient pas forcément par la seule sécheresse, mais aussi par des épisodes pluvieux catastrophiques : à ce titre, des retenues collinaires seraient préférables à Aqua Domitia, qui ne répond qu'au manque d'eau mais pas aux excès.

Les agriculteurs ont également abordé la question du changement climatique, pour insister sur le caractère vital de l'irrigation pour le maintien de leur activité. L'objectif de l'irrigation n'est pas d'apporter de l'eau en abondance, mais de compenser la possible raréfaction des pluies nécessaires au développement de la vigne.

75 personnes ont participé à la réunion.